

PROCÈS VERBAL DE LA 26^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016



LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019



32 membres de l'association sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.
Soit 55% des adhérents à l'A.S.L.C.

Quatre membres du bureau sont présents. Pierre Levallois et Dominique Martin sont excusés de cette réunion plénière.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

★ Les adhérents peuvent profiter des vacances scolaires pour sensibiliser leurs enfants et adolescents au badminton. Ils sont les bienvenus sur ces périodes pour découvrir votre activité ... et vous épater ! Cette saison 2018/2019 a permis à plusieurs jeunes d'y prendre goût !

★ L'A.S.L.C. est un club loisir qui accepte tous les niveaux du débutant au confirmé. L'esprit y est CONVIVIAL !

★ Cette année nous avons célébré les 25 ans du club.

LE BILAN DE LA SAISON 2018/2019

>> BILAN DES INSCRIPTIONS

Pour les séances adultes : **48 adhérents**

(42 adhérents en 2017/2018)

66% d'hommes

Moyenne d'âge = 39 ans

+ pour la section jeunes : **10 adhérents**

60% de filles

Soit un total de **58 personnes** inscrites à la saison 2018/2019.

>> LES ÉVÈNEMENTS

Tous les événements de la saison 2018/2019 sont illustrés sur le site internet de l'A.S.L.C. : aslcbadminton.com

★ Intervention de l'entraîneur :

Nous avons eu, pour la troisième saison consécutive l'intervention d'un entraîneur pour dynamiser nos jeux. L'ASLC a proposé de progresser avec l'aide des conseils de Boris HERVIEUX. Boris nous a rejoint sur trois séances :

- Le jeudi 31 janvier 2019
- Le jeudi 14 mars 2019
- Le samedi 6 avril 2019.

Ces interventions ont coûté au total 195 euros.

- Est-ce reconduit pour la saison 2019/2020? avec le même coach ?

L'assemblée est intéressée pour poursuivre ces séances de perfectionnement.

PROCÈS VERBAL DE LA 26^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

★ NOUVEAUTÉ : soirée de cohésion au bowling

Afin de mieux se connaître et d'échanger dans un autre cadre, une soirée de cohésion a été organisée le vendredi 7 décembre 2018. Nous avons partagé un repas au restaurant puis joué au bowling. Un co-voiturage s'est organisé pour l'occasion.

Pour que cette soirée soit abordable, l'A.S.L.C. a participé à hauteur de 5,50 euros par inscription au bowling. Soit une participation totale de 115,50 euros.

- Est-ce reconduit pour la saison 2019/2020?

L'assemblée est favorable à cette soirée de cohésion. Pour l'activité, elle sera choisie en réunion de bureau en fonction de son coût : escape game, karting, karaoké (?)

★ La galette des rois :

Le jeudi 10 et le samedi 12 janvier 2019, un moment convivial a été organisé autour de galettes de roi de la boulangerie Bourneuf de Châteauneuf-sur-Sarthe.

★ Le mardi gras déguisé :

Le jeudi 7 et le samedi 9 mars 2019, les adhérents sont venus déguisés.

Suite aux votes des joueurs présents, deux déguisements ont été spécialement récompensés :

– Jeudi : Baïman, alias Cléopâtre

– Samedi : Sophie, alias Bob Marley

Ils ont reçu un bon d'achat de 10 euros chez Décathlon.

La soirée s'est conclue en dégustant des crêpes gentiment préparées par les adhérents et réchauffées par Dom'.

★ Le tournoi annuel, spécial 25 ans du club :

Le tournoi annuel a été organisé le samedi 18 mai 2019. Les vainqueurs sont

Chez les femmes :

1ère : Lucille CHENE (25 euros chez Master)

2ème : Elodie VANDOMME (15 euros chez Master)

3ème : Valérie BOUILLAND (1 place Terra Botanica)

Chez les Hommes :

1er : Manuel TOUZE (25 euros chez Master et un soin chez le Barbier Figaro Création)

2ème : Benoît VANDOMME (15 euros chez Master)

3ème : Stéphane CHRETIEN (1 place Terra Botanica)

Pour l'occasion des 25 ans, toutes les femmes qui ont participé au tournoi ont reçu un cadeau de la part du club.

PROCÈS VERBAL DE LA 26^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

Lors sa soirée des 25 ans, le bureau a souhaité mettre à l'honneur TOUS les anciens présidents du club : Thierry POTTIER, Georges UHLEN, Carine GAIES et José CREPEL. Grâce à leur investissement personnel, l'A.S.L.C. perdure pour le plus grand bonheur des joueurs.

Le repas était organisé par «Le Relais du Dolmen» de Miré. Les adhérents à la saison 2018-2019 ont eu une participation du club à hauteur de 8 euros par personne.

Au total, l'A.S.L.C. a dépensé pour le tournoi annuel et la soirée des 25 ans 584,87 euros.

Tous les participants au tournoi et tous les invités de la soirée ont reçu en cadeau un crayon «ASLC 25 ans.»

Les sponsors pour cette soirée : le crédit agricole, masters, décathlon beaucozé, terra botanica, mathez, Super U, Figaro Création.

★ Le championnat loisir :

Le club de châteauneuf a rencontré pour la saison 2018-2019 huit autres clubs loisirs : Seiches, Durtal, Jarzé, Corné, Bauné, Baugé, La Vaillante, Villevêque. L'A.S.L.C. termine quatrième du classement.

Championnat Loisir : La compétition loisir avec les clubs environnants est pilotée par Mickaël du club de Bauné.

Ce championnat loisir est reconduit pour la saison 2019/2020 (Frais de 10 euros payés par l'association).

Nicolas Bécot est le référent de l'A.S.L.C. pour ces rencontres loisirs.

[Les volontaires pour y participer : Nicolas B., Manuel, Olivier, Valérie, Arnaud, Sandrine, Élodie, Mickaël, Anthony P., Anthony G., Dimitri... Pour ceux qui sont intéressés, il faut se rapprocher de Nicolas BÉCOT. Les volontaires sont les bienvenus.](#)

★ La section jeunes 10-15 ans :

Cette section concerne les enfants et adolescents à partir de 10 ans. Ils sont encadrés par Pierre LEBRUN (Éducateur Sportif Diplômé d'État) tous les mercredis de 16h à 17h30, dans la nouvelle salle de sport de Châteauneuf-sur-Sarthe (« salle bleue ») en période scolaire. La cotisation sera de 20 euros par an.

Un modèle de fiche d'inscription (verte) et d'autorisation parentale (orange) sont téléchargeables sur une page dédiée sur le site internet.

Exceptionnellement, pour la saison 2018/2019, l'adhésion était de 10 euros, car les enfants ont pu commencer à jouer en janvier 2019.

PROCÈS VERBAL DE LA 26^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

★ Le forum des associations :

Le samedi 7 septembre 2019, l'A.S.L.C. participait au forum des associations de la nouvelle commune Les Hauts-d'Anjou.

L'occasion de mettre en avant les valeurs du club et d'attirer des nouveaux joueurs.

LE BILAN FINANCIER 2018/2019

La nouvelle commune Les Hauts-d'Anjou nous a alloué une subvention de **575 euros** pour l'année civile 2019.

Nous avons eu une subvention pour la soirée des 25 ans de **500 euros** par le Crédit Agricole.

BILAN DE L'EXERCICE 2018/2019 : +8,89 euros.

Solde au 31.08.2018 : 1870,73 euros.

Solde au 31.08.2019 : 1879,62 euros.

Voir l'annexe jointe.

LES INVESTISSEMENTS

- Le stock de volants est remis à jour.
245,99 euros sont dépensés sur le site lardesports.com.
- L'A.S.L.C. a investi 135 euros dans 4 raquettes et des grips.

LA NOUVEAUTÉ

>> **BLACKMINTON**

Le Blackminton, c'est la version nocturne et festive du badminton. Pour vivre une expérience unique grâce à la puissance de nos projecteurs à Leds qui vont rendre totalement fluorescents raquettes, volants, terrains et joueurs.

Qui dit Blackminton, dit maquillage fluo, un grand stand de maquillage bodypaint pour tous les participants sera installé. Peinture sur le visage, les bras, les cheveux, bref tout le corps et même sur les T-shirts... libre à chacun de limiter ou pas son délire créatif sans oublier de se parer de bracelets fluo multicolores...

PROCÈS VERBAL DE LA 26^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

Un événement de folie qui ne serait pas complet sans une ambiance musicale digne de ce nom. 2000W de puissance sonore pour vous plonger au rythme des derniers tubes



Dancefloor et des jeux de lumière pour parfaire l'ambiance.

Reste à orner vos raquettes de notre ruban adhésif fluo, ou choisir d'utiliser nos raquettes déjà équipées et c'est parti!

Pour cette animation, nous solliciterons le crédit agricole. Le devis s'élève à 799 euros pour la soirée organisé par l'entreprise MOVE ON UP.

- oui/non ? Quelle date ?

L'assemblée est favorable à ce projet. Le mois de mars, à la place de la soirée «Mardi-gras» déguisé serait plus approprié que le mois de mai.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR CETTE SAISON 2019/2020

Tous les joueurs sont les bienvenus tout au long de l'année.

Un bulletin d'inscription individuel (couleur **rose**) est à compléter et à transmettre avec le règlement de la cotisation annuelle à l'un des membres du bureau.

La visite médicale est valable 3 ans. Nous vous en demandons une copie.

La cotisation annuelle 2019/2020 est de 20 euros.

Nous acceptons les bons licences Super U **jusqu'au 15 octobre 2019**. Passé cette date, les bons de licences Super U seront refusés.

Les adhérents qui ont 25 années de cotisations sont désormais exonérés de licence.

PROCÈS VERBAL DE LA 26^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

JEUX DE CLÉ des SALLES

Samuel MAUGIN, Manuel TOUZÉ et Anthony PLASSAIS ont un double des deux salles de sport de Châteauneuf-sur-Sarthe.

LES CRÉNEAUX D'OUVERTURE

La Mairie nous a donné deux plages : les jeudis à partir de 20h15 et les samedi à partir de 9h30.

Yohann TROMPETTE propose d'ouvrir le dimanche.

Seules trois personnes de l'assemblée sont intéressés. Pour le moment, cette proposition est mise en suspens.

ÉLECTIONS DU NOUVEAU BUREAU

Comme tous les ans, l'A.G. est l'occasion de renouveler le bureau. Tous les volontaires sont les bienvenus pour s'investir d'une manière ou d'une autre dans la gestion de l'association.

Président : Samuel MAUGIN
Vice-Président : ~~Dominique MARTIN~~.....Nicolas BÉCOT
Secrétaire : Pierre LEVALLOIS.....Élodie VANDOMME
Vice-secrétaire : ~~Élodie VANDOMME~~..... Anthony PLASSAIS
Trésorier : Olivier GALLET
Vice-Trésorier : Manuel TOUZÉ

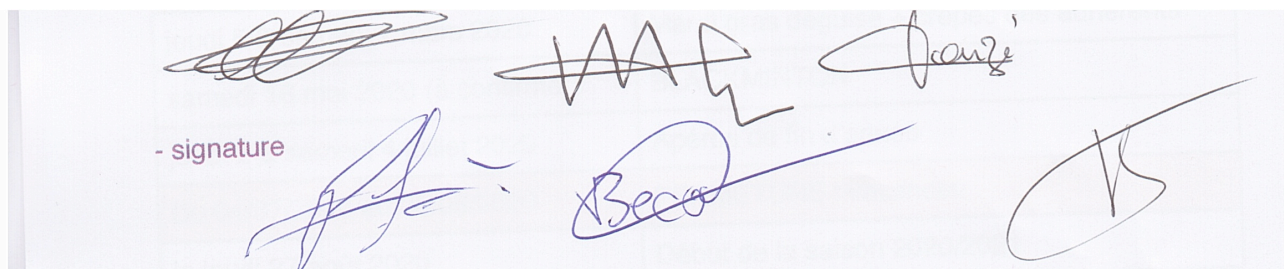
Référente du club pour le samedi matin : Samuel MAUGIN

Référent du championnat loisir : Nicolas BÉCOT

VISA DES MEMBRES DU BUREAU

Président / Trésorier / Secrétaire

Vice-Président / Vice-Trésorier / Vice-Secrétaire

The image shows a collection of handwritten signatures in black and blue ink on a light-colored background. There are six distinct signatures. One signature in the bottom left is accompanied by the text '- signature' in purple. The signatures are arranged in two rows, with three in each row.

PROCÈS VERBAL DE LA 26^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2019/2020

jeudi 19 septembre 2019 à 20h15	Assemblée Générale Ordinaire
vendredi 6 décembre 2019	Soirée de cohésion
???	Intervention d'un entraîneur
jeudi 9 & samedi 11 janvier 2020	Galettes Bourneuf
samedi 7 mars 2020	BLACKMINTON
samedi 16 mai 2020 (à confirmer)	Tournoi amical 2020
jeudi 2 & samedi 4 juillet 2020	Apéros de fin d'année
Du 04/07/2020 au 26/08/2020	FERMETURE : vacances
le jeudi 27 août 2020	Début de la saison 2020/2021